

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Cellulose du Maroc représentée par son Directeur Général, M. Abderrahim Fenjiro, a déclaré le 18 janvier 2011, avoir cédé sur le marché de blocs, le 13 janvier 2011, 649.461 actions Med Paper, au cours unitaire de 86 dh, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 20%, 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Cellulose du Maroc ne détient plus aucune action Med Paper.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma